

PROGRAMME DE FORMATION :

Autoproduction musicale : techniques d'enregistrement et de mixage

PUBLIC : Toute personne souhaitant s'initier ou se remettre à niveau sur un logiciel d'édition musicale

PRÉREQUIS : Être à l'aise avec l'utilisation d'un ordinateur Mac ou PC

DURÉE : 5 jours soit 40h

HORAIRES : De 9h à 13h00 et de 14h00 à 18h

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 1
- Maximum : 5

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU : Denger Studio 268 av de la Capelette 13010 Marseille

En cas de besoins d'accueil spécifiques, nous mettrons tout en œuvre pour vous recevoir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 11 24 62 22.

TARIF : La formation sur 5 jours (40h) est évaluée à 3200 € HT, finançable par l'AFDAS (pour les intermittents) et Pôle Emploi, selon vos droits.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Savoir réaliser un enregistrement
- Être autonome sur les éditions des pistes
- Mixer une œuvre en respectant les normes de l'audio-visuel
- Être autonome dans la prise de son et la manipulation du logiciel d'édition musicale tout en respectant les bases d'enregistrement du monde phonographique

CONTENU

1. Base théorique du son et de sa numérisation
2. Exercice de base d'enregistrement
3. Exercice de base d'édition
4. Mixage d'un projet
5. Évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant et des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition d'un poste de travail comprenant 1 ordinateur, 1 carte son, 1 casque, 1 sonomètre, table de mixage, microphone, 1 licence Protools
- Support de cours (transmis au participant par mail à la fin de la formation)

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.